

Département des Yvelines

Thoiry

Hameau de Villarceaux



4 TERRAINS À BÂTIR
DE 1095 m² à 1740 m²



Mandataire :

TEPACTER

3 rue de la Louvière - 78120 RAMBOUILLET

Tél : **01.34.57.12.12**

www.tepac.fr

TEPACTER S.A.S. au capital de 1 000 000 Euros. R.C.S. B 477 488 597



Extrait du règlement

- Implantation des constructions à 5m minimum de la voie ou à l'alignement.
- Implantation des constructions sur une ou plusieurs limites séparatives ou à 4m minimum. Cette distance est ramenée à 2m50 si la partie de construction ne comporte pas de baie.
- Emprise au sol maximum autorisée : 30% de la superficie du terrain.
- Hauteur au faîtage maximum autorisée : 12m (R+1+C aménageables).
- Toiture à 2 pentes comprises entre 35° et 55° recouvertes en tuiles plates petit moule de 60 unités par m².
- Les toitures terrasses sont interdites.
- Les enduits seront grattés.
- Les constructions devront se conformer à l'annexe architecturale du PLU de la commune.
- Viabilités à prévoir (en attente du CUb)
- Les eaux pluviales seront évacuées via un système d'infiltration (ex : puisard)

N° Lot	Superficie	Emprise au sol maximum autorisée	Prix Euros TTC*
1	1 205 m ²	362 m ²	210 000 €
2	1 115 m ²	335 m ²	200 000 €
3	1 740 m ²	522 m ²	220 000 €
4	1 095 m ²	329 m ²	180 000 €



+ de détails sur www.tepac.fr